



Au service de la vie et de l'autonomie

Association à but non lucratif – Loi 1901

COMPTES ANNUELS 2011

Siège social : 52, rue de l'arbre-sec

75001 PARIS

SOMMAIRE

	Page
✓ BILAN ACTIF	3
✓ BILAN PASSIF	4
✓ COMPTE DE RESULTAT	5
✓ ANNEXE AUX COMPTES	7
1 Règles et méthodes comptables	7
2 Faits caractéristiques	7
3 Périmètre d'intégration	8
4 Immobilisations incorporelles et corporelles	11
5 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	13
6 Immobilisations financières	14
7 Stocks	15
8 Créances	15
9 Valeurs mobilières de placement & disponibilités	16
10 Comptes de régularisation actif	17
11 Fonds associatifs	17
12 Provisions et fonds dédiés	24
13 Dettes	26
14 Engagements hors bilan	28
15 Autres engagements	32
16 Résultat de l'exercice	33
17 Produits d'exploitation	35
18 Charges d'exploitation	35
19 Produits financiers	36
20 Charges financières	36
21 Résultat exceptionnel	36
22 Engagements à réaliser sur ressources engagées	37
23 Autres informations	37

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements & provisions	31/12/2011	31/12/2010	Variations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	557 421	541 406	16 015	98 797	(82 782)
Autres immobilisations incorporelles	972 430	866 341	106 089	150 818	(44 729)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et agencements de terrains	4 509 666	346 138	4 163 528	3 488 561	674 967
Constructions	116 600 007	45 415 851	71 184 156	68 998 401	2 185 755
Installations techniques, matériel, outillage	10 734 380	7 750 324	2 984 056	2 691 900	292 156
Autres immobilisations corporelles	24 463 697	15 924 812	8 538 885	7 955 599	583 286
Immobilisations en cours	913 283	15 420	897 863	4 393 709	(3 495 846)
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Créances rattachées à des participations	1 666 504		1 666 504	1 671 331	(4 827)
Autres titres immobilisés	104 977		104 977	5 074 950	(4 969 973)
Prêts	1 020 010		1 020 010	841 254	178 756
Autres immobilisations financières	1 089 338	6 241	1 083 097	1 010 561	72 536
ACTIF IMMOBILISE	162 631 713	70 866 533	91 765 180	96 375 881	(4 610 701)
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	828 276		828 276	588 665	239 611
Avances et acomptes versés sur commandes	59 742		59 742	56 754	2 988
CREANCES					
Créances redevables et comptes rattachés	10 713 988	473 043	10 240 945	9 684 252	556 693
Autres créances	2 519 411		2 519 411	2 443 402	76 009
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	25 364 560		25 364 560	16 957 572	8 406 988
Disponibilités	910 001		910 001	549 196	360 805
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	238 130		238 130	336 765	(98 635)
ACTIF CIRCULANT	40 634 110	473 043	40 161 067	30 616 607	9 544 460
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 417		10 417	17 670	(7 253)
TOTAL GENERAL	203 276 241	71 339 576	131 936 665	127 010 157	4 926 507

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010	Variations
Fonds propres	16 354 025	15 839 284	514 741
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 120 649	13 704 299	1 416 350
Réserves	1 962 503	1 962 503	0
Report à nouveau	(2 313 321)	(2 189 603)	(123 718)
Résultat (a)	1 584 194	2 362 085	(777 891)
Autres fonds associatifs	29 042 921	25 847 536	3 195 385
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 734 822	12 801 673	933 149
Réserves avec droit de reprise	6 034 000	4 952 377	1 081 623
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	1 008 924	816 844	192 080
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	4 940 869	4 609 157	331 712
Provisions réglementées	3 324 306	2 667 485	656 821
FONDS ASSOCIATIFS	45 396 946	41 686 820	3 710 126
Provisions pour risques	1 217 888	1 137 505	80 383
Provisions pour charges	5 231 468	4 382 973	848 495
Fonds dédiés	184 892	173 523	11 368
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	6 634 247	5 694 001	940 246
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 452 126	50 767 247	(315 121)
Emprunts et dettes financières divers	5 701 854	6 185 808	(483 954)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	317 854	159 583	158 271
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 529 206	4 672 359	- 143 153
Dettes fiscales et sociales	11 137 642	10 528 539	609 103
Dettes divers			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	930 067	902 215	27 852
Autres dettes	6 604 596	6 144 973	459 623
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	232 129	268 612	- 36 483
DETTES	79 905 472	79 629 336	276 135
TOTAL GENERAL	131 936 665	127 010 157	4 926 507

(a) Dont résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	893 752	899 713	- 5 961
---	---------	---------	---------

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	2011	2010	Variations
Prestations de services - Dotations et produits de tarification	98 295 955	93 110 879	5 185 076
Produits des activités annexes	4 329 787	4 751 102	(421 315)
Subventions d'exploitation	1 618 110	1 337 255	280 855
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 741 600	2 323 475	418 125
Autres produits	3 315 693	3 434 317	(118 624)
PRODUITS D'EXPLOITATION	110 301 145	104 957 028	5 344 117
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 290 125	3 272 849	17 276
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(81 334)	(79 838)	(1 496)
Autres achats et charges externes	24 679 496	24 025 421	654 075
Impôts, taxes et versements assimilés	6 364 020	6 034 474	329 546
Salaires et traitements	42 565 162	39 882 042	2 683 120
Charges sociales	18 387 527	17 015 894	1 371 633
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 394 646	7 025 401	369 245
Dotations aux provisions sur actifs circulants	139 066	73 132	65 934
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 644 293	2 591 141	53 152
Autres charges	1 201 901	824 792	377 109
CHARGES D'EXPLOITATION	106 584 902	100 665 308	5 919 594
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 716 243	4 291 720	(575 477)
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	235 294	147 262	88 032
Autres intérêts et produits assimilés	95 884	61 812	34 072
Reprises sur provisions et transferts de charges	61 548	48 271	13 277
PRODUITS FINANCIERS	392 726	257 345	135 381
Dotations financières aux amortissements et provisions	124 266	25 966	98 300
Intérêts et charges assimilées	2 012 009	1 836 127	175 882
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0
CHARGES FINANCIERES	2 136 275	1 862 093	274 182
RESULTAT FINANCIER	(1 743 549)	(1 604 748)	(138 801)
RESULTAT COURANT	1 972 694	2 686 972	(714 278)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Rubriques	2011	2010	Variations
Sur opérations de gestion	195 830	95 281	100 549
Sur opérations en capital	630 704	285 527	345 177
Reprises sur provisions et transferts de charges	807 490	247 927	559 563
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 634 024	628 735	1 005 289
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	51 060	203 983	(152 923)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	252.587	254 198	(1 611)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 695 741	458 262	1 237 479
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 999 388	916 443	1 082 945
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(365 364)	(287 708)	(77 656)
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EX. ANTERIEURS	2 996	20 000	(17 004)
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	26 132	57 180	(31 048)
TOTAL DES PRODUITS	112 330 892	105 863 109	6 467 783
TOTAL DES CHARGES	110 746 698	103 501 024	7 245 674
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 584 194	2 362 085	(777 891)

ANNEXE

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

*** HYPOTHESES DE BASE**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

*** REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général et du règlement 99-01 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les activités de l'association font l'objet de comptes administratifs établis suivant des règles diverses. Si les options comptables retenues pour la production des comptes administratifs divergent de façon significative avec les règles du CRC 99-01, la comptabilité effectuée des retraitements de consolidation. Leur incidence sur le résultat est présentée en Note 11 « Résultat de l'exercice ».

Afin de donner une image plus fidèle des résultats d'exploitation les résultats antérieurs repris par les financeurs sont déduits des dotations d'exploitation qui les intègrent.

*** METHODE DES COUTS HISTORIQUES**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux en euros courants.

2 - FAITS CARACTERISTIQUES

- ↳ Ouverture de l'extension du CMPR de Bobigny en juin 2011 portant la capacité à 170 lits d'hospitalisation complète et 40 places d'hospitalisation de jour.
- ↳ Ouverture en février de la Maison Relais et de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile à Bordeaux.
- ↳ Poursuite des chantiers immobiliers : Bobigny (crèche), Mas Glasberg, Saint-Front et Maison Relais à Bordeaux.
- ↳ Acquisition et aménagement de nouveaux locaux à PAU.
- ↳ Harmonisation et centralisation des logiciels de facturation et gestion du dossier patient.

3 - PERIMETRE D'INTEGRATION

Les comptes annuels 2011 de l'Association C.O.S. regroupent 34 structures comptables.

Toutes les structures de l'Association clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Méthode d'intégration

Chacune de ces 34 structures dispose d'une comptabilité séparée, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat général de l'Association.

Toutefois, certains flux internes ne figurent pas dans les comptes annuels : il s'agit des comptes de liaison (comptes réciproques entre le siège et les établissements ou des comptes réciproques entre établissements) qui retracent principalement les créances et les dettes des différentes structures vis-à-vis du siège ou des structures entre elles.

La quote-part des opérations faites en commun (frais de siège) ainsi que les services réalisés entre les structures de l'Association ne figurent pas dans les charges et produits ; ils s'élèvent à 6.719.033 € en 2011 contre 6.338.226 € en 2010.

Liste des établissements couverts par la consolidation :

COS – PARIS

52, rue de l'Arbre – Sec / 75001 PARIS

Siège social

COS – CMPR BOBIGNY

359, avenue P.V. Couturier / 93000 BOBIGNY

Rééducation fonctionnelle
hospitalisation de jour

COS – Le Manoir de Chelles

8 Avenue du Gendarme Casterman / 77500 CHELLES

EHPAD

COS – BEAUSEJOUR

1, Avenue du XVème corps / 83406 HYERES

Moyen et long séjour
EHPAD

COS – CRF DIVIO

Rue Saint-Vincent de Paul / 21000 DIJON

Rééducation fonctionnelle
hospitalisation de jour

Sites Annexes - CRF DIVIO :

CICAT 21

5, montée de Guise / 21000 DIJON

Informations personnes handicapées

Centre d'Activités de Jour

60J, avenue du 14 Juillet / 21300 CHENOVE

Activités de jour
pour traumatisés crâniens

COS – SAINT-MAUR

129, Avenue de la Rose / 13013 MARSEILLE

Long séjour
EHPAD

COS – CRP DE NANTEAU SUR LUNAIN

77792 NEMOURS CEDEX

Insertion professionnelle
réadaptation professionnelle

COS – MAS DE NANTEAU SUR LUNAIN

77792 NEMOURS CEDEX

Hébergement adultes handicapés

COS – CHRS LES SUREAUX

14-16, rue du Midi / 93100 MONTREUIL

Hébergement & réinsertion sociale

COS – CHANTIERS D'INSERTION
14-16, rue du Midi / 93100 MONTREUIL *Insertion professionnelle*

COS – CADA LES SUREAUX
14-16, rue du Midi / 93100 MONTREUIL *Hébergement demandeurs d'asile*

COS – MAS Alexandre GLASBERG
11 rue George MELIES / 93100 MONTREUIL *Hébergement adultes handicapés*

COS – S.A.M.S.A.H. Alexandre GLASBERG
81 rue Irène et Frédérique Joliot Curie / 93170 BAGNOLET *Accompagnement médico-social pour adultes handicapés*

COS – ISARD
1, rue O'Quin / 64000 PAU *Hébergement, insertion & formation*

COS – Foyer Claude QUANCARD
25 Avenue de Lattre de Tassigny / 33140 VILLENAVE D'ORNON *Hébergement, Insertion & formation*

Sites Annexes – Foyer Claude QUANCARD :
MECS *Hébergement des mineurs étrangers isolés'*

CADA *Hébergement demandeurs d'asile*

COLOR *Coopération relative au logement et à l'emploi des réfugiés*

MOUS *Maîtrise d'œuvre urbaine sociale*

MAISON RELAIS *Hébergement personnes en difficultés sociales*

PADA *Plateforme d'accueil des demandeurs d'Asile*

COS – CRRF PASTEUR *rééducation fonctionnelle hospitalisation de jour*
5, Esplanade Lucien Péchart / 10000 TROYES

COS – VILLA PIA *EHPAD Crèche*
52, rue des treuils / 33082 BORDEAUX Cedex

COS – SAINT ROCH *EHPAD*
21 impasse de la Petite Vitesse / 84000 AVIGNON

COS – SAINTE MARTHE *EHPAD*
4 place de l'ancienne Halle / 1610 Cognac
Le Bourg / 16100 Fleurac
Le Bourg / 16460 Saint Front

Les comptes annuels de l'Association C.O.S. comprennent des entités des gestions contrôlées par des tiers financeurs et d'autres entités non contrôlées par des tiers financeurs :

Gestion non contrôlée par des tiers financeurs :

Gestion propre du Siège de l'Association (fonctionnement courant)
Gestion immobilière
Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de Bobigny
Centre de Réadaptation et de Rééducation Fonctionnelle PASTEUR à Troyes
Le Centre de Rééducation Fonctionnelle Divio à Dijon
Service de formation professionnelle et de réinsertion de Nanteau et ses 4 antennes
Service C.O.S. Formation en Aquitaine (Villenave)
Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) à Dijon
Service A.L.T. à Montreuil
Chantiers d'insertion à Montreuil
Crèche Villa pia
Color du Foyer Claude Quancard
Mous du Foyer Claude Quancard
Maison relais du Foyer Claude Quancard
P.A.D.A du Foyer Claude Quancard

Gestion contrôlée par des tiers financeurs :

Gestion contrôlée du Siège de l'Association

SECTEUR DE LA SANTE :

Le Service de Soins de Suite et de Réadaptation à Hyères
Le Service de Soins Palliatifs à Hyères

SECTEUR PERSONNES AGEES :

EHPAD Le Manoir à Chelles
Le Centre de Gériatrie Beauséjour à Hyères
Le Pôle Gériatologique Saint-Maur à Marseille
EHPAD Villa Pia
EHPAD Saint Roch
EHPAD Sainte Marthe (Cognac, Fleurac, Saint Front)

SECTEUR HANDICAPES :

La MAS Alexandre Glasberg à Montreuil
Le SAMSAH Alexandre Glasberg à Montreuil
Le Service de Rééducation Professionnelle à Nanteau
La MAS à Nanteau
Le Centre d'Activités de Jour à Chenôve

ACCUEIL ET AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE SOCIALE :

Le Foyer Claude Quancard à Villenave d'Ornon (CADA, COLOR, MOUS)
Le Centre Isard à Pau
Le C.H.R.S. Les Sureaux à Montreuil
Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) Les Sureaux à Montreuil

SECTEUR ENFANCE INADAPTEE :

Le Foyer MECS Claude QUANCARD à Villenave d'Ornon

4 - IMMOBILISATIONS

4 - 1 METHODE D'INSCRIPTION A L'ACTIF DES FRAIS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS

Les Frais d'établissement correspondent aux frais préalables à l'ouverture ou à l'extension d'établissements.. Ces frais d'établissement comprennent principalement les charges de personnel et services extérieurs enregistrées sur les mois précédents l'ouverture. Ils sont amortis sur 5 ans. Il s'agit d'une dérogation au plan comptable associatif inspirée du plan comptable de l'industrie hôtelière.

4 - 2 METHODE D'INSCRIPTION A L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont portés en immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont portés en immobilisations.

4 - 3 ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent 16.169 K€ dont 15.222 K€ d'immobilisations incorporelles et corporelles. L'essentiel des acquisitions concernent principalement les établissements suivants :

CMPR Bobigny pour 1 369 K€

Il s'agit essentiellement d'aménagement et d'acquisitions de matériels et mobiliers liées à l'extension du bâtiment.

CRF Divio pour 435 K€

Il s'agit principalement de travaux de réaménagement des locaux et d'acquisitions de matériels et mobiliers.

COS Beauséjour pour 253 K€

Les investissements réalisés ont permis la rénovation des installations générales.

Marseille pour 475 K€

Des investissements de rénovation et des acquisitions de matériels ont été réalisés 2011.

MAS Glasberg pour 1.884 K€

Il s'agit essentiellement d'agencement, aménagement des bâtiments relatifs à la restructuration.

C.R.P. à Nanteau pour 528 K€

Il s'agit essentiellement de rénovation, d'agencement, aménagement des bâtiments et d'acquisitions de matériel de formation.

S.I.A.M pour 790 K€

Acquisitions de matériel et logiciel dans le cadre de l'harmonisation et centralisation des logiciels de facturation et de gestion du dossier patient.

Le Siège (gestion immobilière) pour 5.064 K€

Il s'agit essentiellement de la constatation en immobilisation des chantiers suivants :

- Achat de plusieurs terrains 686 K€
- Rénovation et aménagement des locaux à Pau 894 K€
- Crèche à Bobigny 1.214 K€
- EHPAD Marseille pour 1.041 K€
- Maison relais à Bordeaux 1.151 K€
- Divers investissements

Les autres établissements de l'Association ont procédé au renouvellement courant de leurs immobilisations.

4 - 4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen-tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
RUBRIQUES				

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Frais d'établissement</i>	557 421	0	0	557 421
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	962 565	117 336	107 471	972 430

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Terrains</i>	3 385 086	686 477	0	4 071 563
<i>Agencements de terrains</i>	447 458	0	9 356	438 102
<i>Constructions</i>	110 132 693	7 108 477	641 162	116 600 008
<i>Installations techniques, matériels et outillage</i>	11 248 722	1 240 095	1 754 436	10 734 380
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	23 292 534	2 227 378	1 056 214	24 463 698
<i>Immobilisations en cours *</i>	4 393 709	3 842 635	7 323 060	913 283

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Créances rattachées à des participations</i>	1 671 331	0	4 828	1 666 504
<i>Autres titres immobilisés</i>	5 074 950	30 028	5 000 000	104 979
<i>Prêts</i>	841 254	180 416	1 660	1 020 010
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 019 084	736 175	665 921	1 089 338

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	163 026 809	16 169 016	16 564 108	162 631 717
-------------------------------	--------------------	-------------------	-------------------	--------------------

*** Immobilisations en cours :**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen- tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
RUBRIQUES				
Marseille - EHPAD	3 976	160 450	164 427	- 0
Nanteau - CRP	0	64 167		64 167
Nanteau - AG	0	16 792		16 792
Siam	491 716	357 276	810 360	38 632
Bobigny CMPR	1 764	14 000	1 764	14 000
Dijon - CRF	224 744		224 744	0
Siège - EHPAD Saint Front	74 706	513 034		587 740
Siège - MAS Nanteau	-9 397			- 9 397
Siège - EHPAD Marseille	661 786	330 439	987 298	4 927
Siège - EHPAD Bordeaux réhabilitation	69 065	83 054		152 119
Siège - EHPAD Ispagnac	6 498		6 498	0
Siège - EHPAD Avignon	-2			- 2
Siège - MAS Glasberg réhabilitation	1 266 862	404 602	1 671 465	- 1
Siège - Bordeaux Maison Relais	831 781	302 393	1 133 844	330
Siège - Montreuil Les Sureaux	17 526			17 526
Siège - Troyes	0	974 636	973 479	1 157
Siège - Bobigny Crèche	736 478	612 703	1 349 180	1
Siège - Marseille Regain	16 203	1 786		17 989
Siège - Acompte logiciel	0	7 302		7 302
TOTAL	4 393 709	3 842 635	7 323 060	913 283

5 – AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

- Constructions	30, 40 et 50 ans
- Installations générales, agencements constructions	10 et 15 ans
- Installations techniques, matériels outillages industriels	5, 10 et 15 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	3, 5 et 10 ans

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur actuelle d'un bien (la plus haute de la valeur vénale ou de la valeur d'usage) est notablement inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée en plus de l'amortissement pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Amortissements et dépréciations cumulés à l'ouverture 66.642 K€

Dotations aux amortissements et dépréciation de l'exercice : + 7.663 K€

Diminutions et cessions de l'exercice - 3.445 K€

Amortissements et dépréciations cumulés à la clôture 70.860 K€

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen-Tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
---------------------------------	---	-----------------------	---	--

RUBRIQUES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Frais d'établissement</i>	458 623	83 181	0	541 804
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	811 748	163 280	109 086	865 943

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Terrains</i>	0	0	0	0
<i>Agencements de terrains</i>	343 984	11 510	9 356	346 138
<i>Constructions</i>	41 134 293	4 818 043	536 483	45 415 853
<i>Installations techniques, matériels et outillage</i>	8 556 823	942 160	1 748 660	7 750 324
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	15 336 934	1 644 524	1 041 226	15 940 232
<i>Immobilisations en cours *</i>	0	0	0	0

TOTAL AMORTISSEMENTS	66 642 406	7 662 697	3 444 811	70 860 293
-----------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Créances rattachées à des participations</i>	0	0	0	0
<i>Autres titres immobilisés</i>	0	0	0	0
<i>Prêts</i>	0	0	0	0
<i>Autres immobilisations financières</i>	8 523	266	2 548	6 241

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	66 650 929	7 662 963	3 447 358	70 866 533
-------------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les créances rattachées à des participations concernent pour un montant de 1 570 K€ à une avance à long terme consentie à la SCI BEAUSEJOUR, qui porte l'immeuble où est installé l'établissement COS BEAUSEJOUR.

Les autres titres immobilisés concernent la souscription au capital de parts d'établissements financiers prêteurs.

Les prêts concernent principalement l'investissement effort construction versé sous cette forme et remboursable sur 20 ans.

Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements principalement payés par les établissements.

Diminution des immobilisations financières de 5 M€ du fait principalement de l'arrivée à terme d'un engagement de blocage d'un placement financier désormais porté en VMP.

7 - STOCKS

Les stocks se composent principalement de produits de pharmacie, de fournitures médicales, de fournitures d'incontinence, de produits alimentaires et de combustibles.

Ces stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. Ils font l'objet d'un inventaire au 31 décembre et de provision, le cas échéant.

8 - CREANCES

Le solde des créances usagers et comptes rattachés, soit 10.714 K€ concerne le prix de journée et la dotation globale des établissements.

Le poste des créances redevables usagers et comptes rattachés augmente de 557 K€ par rapport à l'exercice 2010. La variation s'explique essentiellement par l'augmentation des créances du CMPR Bobigny suite à l'extension.(+ 1.271 K€) et la Variation des créances des autres établissements.

Le poste « autres créances » augmente de 76 K€ entre 2010 et 2011.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montant brut	A moins d'un	A plus d'un an
----------	--------------	--------------	----------------

Créances de l'actif immobilisé :

Créances Rattachées à des participations	1 666 504	-	1 666 504
Prêts	1 020 010	-	1 020 010
Autres immobilisations financières	1 194 315	-	1 194 315

Créances de l'actif circulant :

Créances redevables et comptes rattachés	10 713 988	10 713 988	-
Autres créances	2 579 153	2 579 153	-
Charges constatées d'avance	238 130	238 130	-

TOTAL	17 412 100	13 531 271	3 880 829
--------------	-------------------	-------------------	------------------

9 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Valeurs mobilières de placement :

Les placements sont issus de la trésorerie courante de l'Association.

Au 31 décembre 2011 la valeur comptable des titres de placement et des titres immobilisés s'élève à 25.365 K€. La valeur d'évaluation au 31 décembre 2011 s'élève à 25 365 K€.

L'exercice 2011 confirme la consolidation de la trésorerie de l'Association depuis 2005.

L'Association a par ailleurs souscrit deux contrats d'échange de taux d'intérêt afin de bénéficier des baisses de taux dans certaines limites négociées avec les banques :

Montant	C.R.D. 31/12/2010	Début	Echéance finale	Amortissement	Contrepartie Banque	Contrepartie COS
2.727.143 €	2.337.551 €	05.08.2008	05.03.2016	Mensuel constant	6,20 %	5,97 % si Euribor 3 m. est à l'intérieur du corridor. Sinon 5,97%+3,68% * n/N
2.128.357 €	1.824.306 €	05.08.2008	05.03.2016	Mensuel constant	6,30%	5,955 % si Euribor 3 m. est à l'intérieur du corridor. Sinon 5,95%+3,65%*n/N

Les formules reprennent les paramètres suivants :

n : Nombre de jours où l'Euribor 3 mois est sorti du Corridor (strictement inférieur à la borne basse, ou strictement supérieur à la borne haute)

N : Nombre de jours total de l'échéance (mensuelle)

Corridor contrat n°1 : - Borne basse débute à 4,25% et diminue de 0,05% chaque mois, avec un taux minimum de 3,25%
- Borne haute débute à 5,15% et augmente de 0,05% chaque mois avec un taux maximum de 5,75%.

Corridor contrat n°2 : - Borne basse débute à 3,90% et diminue de 0,01% chaque mois, avec un taux minimum de 3,00%
- Borne haute débute à 5,15% et augmente de 0,01% chaque mois avec un taux maximum de 5,50%.

Ces contrats occasionnant des charges nettes du fait de l'effondrement de l'Euribor 3 mois. Le COS a négocié l'annulation partielle de ces contrats sur la période allant d'octobre 2009 à octobre 2011.

Disponibilités :

Les comptes fusionnés des établissements font l'objet d'une centralisation entre soldes positifs et soldes négatifs, au siège de l'Association.

Cependant, dans la rubrique « disponibilités » ne figurent que les montants des comptes bancaires positifs ainsi que les soldes de caisse pour une somme totale de 910 K€.

Les soldes bancaires négatifs figurent au passif, sur la ligne « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » pour un montant de 960 K€.

10 – COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Le solde des charges à répartir sur plusieurs exercices figurant au bilan, correspond aux charges enregistrées pour des emprunts contractés :

- pour Bordeaux : 6 K€ (charges à répartir)
- pour Marseille : 4 K€ (charges à répartir)

Elles sont amorties sur la durée des emprunts adossés.

11 - FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sont comptabilisés en fonction des critères suivants :

- Les fonds associatifs sans droit de reprise s'entendent des fonds détenus par l'Association non soumis à un droit de contrôle ou de reprise de la part d'organismes financeurs ou de tiers. Ils ne pourront être restitués ou transmis qu'à la dissolution de l'Association. Ils incluent principalement les valeurs de patrimoines intégrés et, les fonds reçus au titre de subventions sans droit de reprise.
- Les fonds associatifs avec droit de reprise enregistrent la valeur de biens, d'apport, de libéralités et de subventions faites sous réserve d'une clause de reprise. Ils incluent les subventions reçues de Ministères et de Collectivités Locales, les fonds reçus au titre de réservations de lits et les subventions d'investissements sur biens des biens renouvelables par l'Association.
Ces subventions sont transférées en fonds associatifs sans droit de reprise à l'extinction de la condition de reprise ou lorsque le bien est totalement amorti.

Les fonds associatifs sans droit de reprise enregistrent une hausse de 1.416 K€

Solde au 31.12.2010 :	13.704 K€
- Affectation des résultats de la gestion propre	+ 1.464 K€
- Nouvelles subventions sans droit de reprise	+ 58 K€
- Affectation de reports à nouveaux et de réserves	- 105K€
Solde au 31.12.2011 :	15.121 K€

Le COS a décidé que les dettes CP initialement constituées lors des changements de méthode en 2001 et 2003 en minorant les fonds propres sans passer par le résultat devaient majorer les fonds propres lorsqu'elles sont constituées sur la gestion contrôlée.

Les fonds associatifs avec droit de reprise enregistrent une hausse de 933 K€

<i>Solde au 31.12.2010 :</i>	12.802 K€
- <i>Siège : Subvention pour Bobigny</i>	+ 479 K€
- <i>Siège : Subvention pour COS Lozère</i>	+ 109 K€
- <i>Siège : Subventions pour Bordeaux</i>	+ 151 K€
- <i>Siège : amortissement apport Marseille</i>	- 33 K€
- <i>Siège : amortissement apport Bordeaux</i>	- 25 K€
- <i>Subvention EHPAD Sainte Marthe à Cognac</i>	+ 50 K€
- <i>Subvention EHPAD Sainte Marthe à Saint Front</i>	+ 50 K€
- <i>Subvention EHPAD Saint Maur à Marseille</i>	+ 25 K€
- <i>Subvention MAS Glasberg</i>	+ 127 K€

Solde au 31.12.2011 : **13.735 K€**

Réserves

Les réserves sont constituées par affectation directe de tout ou partie du résultat de l'exercice (ou de report à nouveau).

Les réserves sans droit de reprise correspondent aux affectations de résultats issues de la gestion propre.

Les réserves avec droit de reprise sont composées des sous comptes suivants :

- « excédents affectés à l'investissement »
- « réserve affectées à la couverture du fond de roulement » : Réserve de trésorerie
- « réserve de compensation »
- « réserve de compensation des charges d'amortissement »
- « autres réserves »

La « réserve d'investissement » est une réserve dotée par l'affectation du résultat excédentaire pour financer des projets d'investissements.

La « réserve de compensation » est augmentée ou diminuée par les autorités de tarification des établissements sous contrôle de tiers financeurs, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ; sa vocation est de permettre de financer le déficit d'un exercice donné par compensation avec les excédents antérieurs laissés exceptionnellement et provisoirement à disposition de l'établissement concerné.

Réserves sans droit de reprise :

Le total des réserves sans droit de reprise soit 1 963 K€ se décompose de la manière suivante :

- <i>CRF Divio :</i>	1 183 K€
- <i>CICAT Dijon :</i>	28 K€
- <i>EHPAD Marseille :</i>	339 K€
- <i>Troyes :</i>	412 K€

Réserves avec droit de reprise :

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice	Valeur en fin d'exercice	Variation
<i>Investissement</i>	3.564.343	3.718.000	153.666
<i>Trésorerie</i>	290.704	290.704	0
<i>Compensation</i>	769.936	1.725.492	955.557
<i>Autres réserves</i>	327.394	299.794	- 27.600
TOTAL DES RESERVES	5.104.771	6.033.990	1.081.623

La variation des réserves avec droit de reprise entre le 01.01.2011 et le 31.12.2011 s'élève à +1.082 K€ est se décompose de la façon suivante :

Excédent affecté à l'investissement : +.154 K€ :

<i>Solde au 31.12.2010:</i>	3.564 K€
- Etablissement Nanteau MAS: affectation résultat	+ 134 K€
- Etablissement PAU : affectation résultat	20 K€
<i>Solde au 31.12.2011 :</i>	3.718 K€

Réserves de compensation : + 956 K€ :

<i>Solde au 31.12.2010 :</i>	770 K€
- Avignon EHPAD : affectation résultat	+ 11 K€
- Bordeaux EHPAD : affectation résultat	+ 1 K€
- Chelles EHPAD : affectation résultat	+ 67 K€
- Marseille EHPAD : affectation résultat	+ 6 K€
- MAS Glasberg : affectation résultat	+ 309 K€
- CAJ Dijon : affectation résultat	- 18K€
- Sainte Marthe Cognac EHPAD : affectation des résultats	+ 10 K€
- Sainte Marthe Saint Front EHPAD : affectation des résultats	- 8 K€
- Nanteau CRP : affectation des résultats	+ 444 K€
- Nanteau MAS : affectation des résultats	+ 133 K€
<i>Solde au 31.12.2011 :</i>	1.725 K€

Autres réserves : -27 K€ :

<i>Solde au 31.12.2010:</i>	327 K€
- Cicat : Affectation en fonds associatifs	- 27 K€
<i>Solde au 31.12.2011 :</i>	300 K€

Reports à nouveau :

Le report à nouveau des établissements sous gestion contrôlée est présenté sur la ligne « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs ».

Ces résultats seront repris par le financeur sur les budgets N+1 ou N+2.

Les reports à nouveau acquis sont des résultats antérieurs non affectés issus de l'activité de l'Association sans droit de contrôle ou de reprise d'organismes financeurs. Ces résultats pourront, après avis du Conseil d'Administration, être imputés en diminution des fonds associatifs.

Report à nouveau au 31/12/2011	Gestion sous contrôle de tiers financeurs	Gestion hors contrôle
Etablissements		
Avignon	102 294	- 151 200
Bordeaux Villa Pia EHPAD	- 206 217	- 219 335
Bordeaux CRECHE		- 96 788
Chelles	202 157	- 330 167
Bobigny	-	-
Dijon CRF	-	-
Dijon CAJ	- 3 852	- 28 268
Dijon CICAT		
Glasberg MAS	120 674	- 602 093
Hyères	- 228 962	
Marseille	72 099	- 137 334
Nanteau CRP	448 003	- 410 918
Nanteau MAS	134 266	- 266 431
Nanteau AG		- 62 896
Pau	- 16 909	1 728
SAMSAH	241 940	- 119 890
Siège	- 51 601	
Sureaux CHRS	67 936	- 190 207
Sureaux CADA	15 010	- 8 556
Troyes CRF		
Villenave CADA	47 021	- 72 291
Villenave MECS	31 094	- 27 420
Villenave Color		- 3 472
Villenave Formation		
Cognac	- 156 968	- 248 710
Fleurac	- 2 593	- 212 022
Saint Front	100 853	- 201 216
Association	92 678	1 074 167
TOTAL	1 008 924	- 2 313 321

Résultat de l'exercice

La ligne 'Résultat de l'exercice' comprend :

- le résultat de l'exercice issu de l'activité de l'Association sans droit de contrôle ou de reprise par des organismes financeurs.
- et
- le résultat sous contrôle de tiers financeurs issu d'activités contrôlées par des organismes financeurs et à reprendre en N+1 ou N+2 :

Entités	Résultat comptable	Gestion sous contrôle	Gestion hors contrôle
---------	--------------------	-----------------------	-----------------------

Retraite, long et moyen séjour, soins palliatifs

C.O.S. – HYERES	- 135 446	- 143 825	8 379
C.O.S. – CHELLES	218 892	218 892	
C.O.S. – MARSEILLE	11 529	11 529	
C.O.S. – BORDEAUX EHPAD	- 105 537	- 105 537	
C.O.S. - AVIGNON	5 087	5 087	
C.O.S. - COGNAC	- 16 175	- 16 175	
C.O.S.-FLEURAC	57 191	57 191	
C.O.S.-SAINT FRONT	- 18 528	- 18 528	
TOTAL	17 013	8 634	8 379

Rééducation fonctionnelle et réadaptation professionnelle

C.O.S. – DIJON	455 090		455 090
C.O.S. – NANTEAU CRP	311 571	311 571	
C.O.S. – NANTEAU AG	30 654		30 654
C.O.S. – BOBIGNY	273 695		273 695
C.O.S. – TROYES	308 211		308 211
TOTAL	1 379 221	311 571	1 067 650

Handicapés physiques

C.O.S. – GLASBERG	112 732	112 732	
C.O.S. - CAJ DIJON	45 569	45 569	
C.O.S. – SAMSAH	51 955	51 955	
C.O.S. – MDPH	51 532		51 532
C.O.S. – MAS NANTEAU	290 538	290 538	
TOTAL	552 326	500 794	51 532

Réadaptation sociale

C.O.S. – SUREAUX CHRS	27 605	27 605	
C.O.S. – SUREAUX AUTRES	- 3 342		- 3 342
C.O.S. – CHANTIERS INSERTION	- 36 075		- 36 075
C.O.S – FORMATION	8 643		8 643
TOTAL	- 3 169	27 605	- 30 774

Accueil et hébergement réfugiés

C.O.S. – PAU	- 35 357	- 33 096	- 2 261
C.O.S. – VILLENAVE	19 045	27 238	- 8 193
C.O.S. – SUREAUX CADA	6 134	6 134	
TOTAL	- 10 178	276	- 10 454

Enfance

C.O.S. – VILLENAVE MECS	39 812	39 812	
C.O.S. – BORDEAUX CRECHE	- 19 372		- 19 372
TOTAL	20 440	39 812	- 19 372

Siège et Association

SIEGE – Fonctionnement	5 061	5 061	
SIEGE - Gestion Immobilière	11 116		11 116
SIEGE - Gestion propre	- 347 992		- 347 992
COS - SIAM	- 3 209		- 3 209
ASSOC. - Consolidation *	- 36 435		- 36 435
TOTAL	- 371 459	5 061	- 376 520

TOTAL GENERAL	1 584 194	893 752	690 442
----------------------	------------------	----------------	----------------

***Association – Consolidation :**

- Correction amortissement / Chelles	115.840
- Amortissement dérogatoire Chelles	-115.840
- Ajustement provision matériel Marseille	+ 22.825
- Ajustement provision CRF Troyes	+ 145.992
- Ajustement provision Pau	- 13.000
- Intérêts courus/ Hyères-Hyères	+ 8.000
- Reprises provisions diverses / Glasberg	+ 76.908
- Variation provisions congés payés	- 143.230
- Variation Indemnités de Fin de carrières	- 133.930

	- 36.435

Subventions d'investissement renouvelables

Sont inscrites à ce poste les subventions reçues et utilisées pour l'acquisition ou la réhabilitation d'un actif. Pour les subventions dont le renouvellement ne sera pas assuré par l'association, une reprise est enregistrée en produits exceptionnels, proportionnellement à la dotation aux amortissements de biens qu'elles ont servi à financer.

Les subventions inscrites au bilan pour un montant net de 4.941 K€ concernent les établissements :

- Siège / Cos Lozère (Marvejols) :	794 K€
- Siège / Cos lozère (Ispagnac) :	609 K€
- Siège / immeuble de Cognac :	376 K€
- Siège / immeuble Bordeaux :	964 K€
- Siège / immeuble Saint Front :	1.370 K€
- Siège / immeuble Marseille :	132 K€
- Siège / immeuble Maison relais :	516 K€
- Troyes :	2 K€
- Marseille :	10 K€
- Montreuil Sureaux :	1 K€
- Nanteau CRP :	44 K€
- Nanteau AG :	37 K€
- Bordeaux Villa pia :	5 K€
- Glasberg :	19 K€
- Bobigny :	62 K€
Solde au 31.12.2011 :	4.941 K€

Les évolutions ont été les suivantes

Solde des subventions au 31.12.2010 :	4.609 K€
- Marseille : Subvention	+ 7K€
- Bordeaux EHPAD : Subvention	+ 7 K€
- Nanteau CRP : Subvention taxe d'apprentissage	+ 29 K€
- Nanteau AG : Subvention taxe d'apprentissage	+ 24 K€
- Siège : Subvention pour la Maison Relais	+ 537 K€
- Amortissements des subventions :	- 272 K€
Solde au 31.12.2011 :	4.941 K€

Provisions réglementées

Elles sont principalement constituées :

- de provisions pour renouvellement des immobilisations.
- des amortissements dérogatoires permettant de neutraliser les différences de durée d'amortissement.
- des « différences sur réalisations d'actifs » qui enregistrent les plus ou moins-values de cession de biens immobilisés, et n'entrent pas dans le résultat de l'exercice, afin de dissocier la section d'exploitation de la section d'investissement.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
RUBRIQUES				
Provision pour couverture du besoin en fonds de roulement	504 473	0	0	504 473
Provisions pour renouvellement des immobilisations	657 260	708 552	648 960	716 853
Amortissements dérogatoire	1 323 931	692 862	96 633	1 920 160
Provisions pour différence de réalisation d'actif	181 822	1 000	1	182 822
TOTAL	2 667 486	1 402 414	745 593	3 324 307

<i>Solde au 31.12.2010 :</i>	2.667 K€
- Provisions pour renouvellement des immobilisations	
Bordeaux	+ 500 K€
MAS Glasberg	- 525 K€
Marseille	- 52 K€
Fleurac	+ 126 K€
Saint Front	+ 11 K€
- Amortissements dérogatoires	
Montreuil CHRS	- 1 K€
Montreuil CADA	- 1 K€
Marseille	- 6 K€
MAS Glasberg	+ 528 K€
Avignon	- 4 K€
Sainte Marthe Saint Front	- 1 K€
Siège pour Chelles	+ 116 K€
Siège pour Cos Lozère	- 35 K€
- Différences sur réalisations d'actifs	
Villenave MECS	+ 1 K€
<i>Solde au 31.12.2011 :</i>	3.324 K€

12 – PROVISIONS ET FONDS DEDIES

Les provisions pour risques et charges comprennent des provisions pour grosses réparations ou gros travaux, des provisions pour risques concernant le personnel (affaires prud'homales et contentieux), des provisions pour départ en retraite du personnel et des provisions pour risques divers.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmen-tations</i>	<i>Diminutions (Cessions et virem.post)</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
RUBRIQUES				
<i>Provisions pour risques</i>	1 137 506	502 821	422 439	1 217 888
<i>Provisions pour charges</i>	4 382 973	2 399 634	1 551 138	5 231 468
<i>Sous - total provisions pour risques et charges</i>	5 520 478	2 902 455	1 973 577	6 449 356
<i>Fonds dédiés</i>	173 523	26 131	14 763	184 892
TOTAL	5 694 002	2 928 586	1 988 340	6 634 248

Incidence sur le résultat de l'exercice des mouvements sur les provisions :

RUBRIQUE	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	2.644.293	1.862.768
Résultat financier	124.266	61.548
Résultat exceptionnel	1.695.741	807.490
INCIDENCE RESULTAT TOTAL	4.464.300	2.731.806
MOUVEMENTS DES PROVISIONS	2.902.455	1.973.578
ECART	1.561.845	758.229

L'écart est principalement constitué des dotations et reprises de provisions passées en exceptionnel (provisions réglementées et dépréciations d'immobilisations).

Provisions pour indemnités de départ à la retraite :

Les indemnités sont comptabilisées selon une méthode actuarielle, couvrant l'ensemble du personnel de l'Association, avec entre autres hypothèses :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Age théorique de départ à la retraite : 62 ans

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées sur la base d'un taux de rotation du personnel de 7% et d'une actualisation de 3,5%. Les hypothèses actuarielles sont revues annuellement ; le calcul avait été opéré fin 2010 sur la base d'un taux de rotation de 6,7% et d'une actualisation de 3,5%.

L'écart lié à la révision des hypothèses actuarielles est, en application de la recommandation CNC 03 – R 01, constaté en résultat avec un étalement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés, méthode dite du « corridor ». Les indemnités non encore portées en résultat sont mentionnées en engagements hors bilan.

Le montant cumulé des indemnités actuarielles pour départ à la retraite s'élève à 2.895 K€ au 31.12.2011, dont 2.300 K€ sont provisionnés.

Fonds dédiés : inscrits au bilan 2011 pour un montant de 184.892 €, ils concernent les établissements suivants :

- Glasberg MAS : 157.821 €
- Sureaux CHRS : 26.131 €
- Pau : 940 €

13 - DETTES**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

DETTES		<i>Echéances</i>			
		<i>Montant brut</i>	<i>A 1 an au plus</i>	<i>A plus d'un an</i>	<i>A plus de cinq ans</i>
RUBRIQUE					
Dettes financières					
<i>Emprunts et dettes auprès des ets. de crédit</i>	49 200 501	3 128 521	14 012 229	32 059 751	
<i>Intérêts courus</i>	291 178	291 178			
<i>Soldes créditeurs de banques</i>	942 268	942 268			
<i>Banques – charges à payer</i>	18 178	18 178			
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	5 701 854	788 867	2 202 447	2 710 540	
Dettes d'exploitation					
<i>Dettes fournisseurs</i>	4 529 206	4 529 206			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	11 137 642	11 137 642			
Dettes diverses					
<i>Dettes sur immobilisations</i>	930 067	930 067			
<i>Autres dettes</i>	6 604 596	3 549 742		3 054 854	
Comptes de régularisation					
<i>Produits constatés d'avance</i>					
TOTAL	79 355 491	25 315 670	16 214 676	37 825 144	

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Solde au 31.12.2010 :	50.767 K€
▪ Souscription de nouveaux emprunts :	+2.754 K€
▪ Remboursement des emprunts :	-3.090 K€
▪ Variation des soldes créditeurs de banque :	- 14 K€
▪ Autres mouvements :	+ 35 K€
Solde au 31.12.2011 :	50.452 K€

Emprunts et dettes financières divers :

Solde au 31.12.2010 :	6.186 K€
▪ Souscription de nouveaux emprunts :	+37 K€
▪ Remboursement des emprunts :	- 493K€
▪ Autres mouvements :	- 26 K€
Solde au 31.12.2011 :	5.702 K€

Dettes d'exploitation :

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » comprend les dettes sur les achats liés à l'activité courante de l'Association diminuée de 143 K€ par rapport à 2010 :

Le poste « dettes sociales et fiscales » comprend les dettes vis-à-vis du personnel et comptes rattachés (dont les provisions pour congés à payer, charges sociales et fiscales comprises), des organismes sociaux et comptes rattachés, de l'Etat et des collectivités publiques.

L'augmentation des dettes fiscales et sociales par rapport à l'exercice précédent est de 609 K€, dont principalement :

- Extension du CMPR Bobigny :	+ 474 K€
- augmentation des autres établissements :	+ 135 K€

Les dettes pour congés à payer (charges comprises), constatées dans les comptes au 31.12.2011, s'élèvent à 5.226 K€.

Les dettes sur immobilisations concernent essentiellement les dettes liées aux chantiers immobiliers en-cours Ce poste augmente de 28 K€ par rapport à 2010.

Les autres dettes de 6.605 K€ concernent :

- une dette vis-à-vis de la SCI Beauséjour pour	493 K€
- les comptes courants des établissements des associations affiliées	2.562 K€
- les fonds à reverser ou les sommes reçues des usagers	3.195 K€
- des créiteurs divers	355 K€

14 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELEVÉ DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET D'HYPOTHEQUES SUR EMPRUNTS EN COURS

Marvejols :

Emprunt Crédit Foncier 2003, capital d'origine 1.425.400 €, durée 30 ans
Garantie Commune de Marvejols à hauteur de 100 %
Capital restant dû : 1.272.832 €

Cognac :

Emprunt Caisse d'épargne 2008, capital d'origine 200.000 €, durée 8 ans
Caution solidaire et indivisible de l'Association COS
Capital restant dû : 84.405 €

Dijon :

Emprunt Crédit Agricole 2000, capital d'origine 609.796 €, durée 10 ans
Garantie de la Ville de Dijon à hauteur de 100 %
Capital restant dû : 0 €

Emprunt Crédit Agricole 2003, capital d'origine 545.000 €, durée 10 ans
Garantie de la Ville de Dijon à hauteur de 100 %
Capital restant dû : 104.458 €

Emprunt Crédit Agricole 2005, capital d'origine 130.000 €, durée 10 ans
Garantie de la Ville de Dijon à hauteur de 50 % et du C.G. de Côte-d'Or à hauteur de 50 %
Capital restant dû : 47.667 €

Hyères :

Emprunt Caisse d'Epargne SCI Beauséjour 1996, capital d'origine 98.150 €, durée 18 ans
Hypothèque conventionnelle en 1^{er} rang du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 16.926 €

Emprunt Crédit Foncier 2000, capital d'origine 3.048.980 €, durée 20 ans
Caution de la Ville d'Hyères à hauteur de 50 % et du C.G. du Var à hauteur de 50 %
Capital restant dû : 1.970.583 €

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 2002, capital d'origine 640.000 €, durée 22 ans
Garantie de Sogama Crédit Associatif à hauteur de 50 % et du Crédit Coopératif à hauteur de 50 %
Capital restant dû : 378.182 €

Emprunt Crédit Coopératif SCI Beauséjour 2003, capital d'origine 194.870 €, durée 9 ans
Cautionnement hypothécaire en 1^{er} rang du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 2.249 €

Montreuil Sureaux :

Emprunt Gnossal 1996, capital d'origine 7.622 €, durée 30 ans
Engagement de mettre à disposition du Gnossal une place pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 4.033 €

Emprunt Gnossal 1997, capital d'origine 60.980 €, durée 20 ans
Engagement de mettre à disposition du Gnossal une place pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 17.204 €

Emprunt Gnossal 1998, capital d'origine 4.573 €, durée 30 ans
Engagement de mettre à disposition du Gnossal une place pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 2.646 €

Nanteau :

Emprunt Crédit Local de France 1997, capital d'origine 762.245 €, durée 15 ans
Garantie du C.G. de Seine-et-Marne à hauteur de 100 %
Hypothèque donnée sur le domaine de Nanteau au C.G. de Seine-et-Marne
Capital restant dû : 38.113 €

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 2000, capital d'origine 1.160.289 €, durée 15 ans
Cautionnement solidaire de la Caisse D'Epargne Ile-de-France
Capital restant dû : 309.411 €

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 2001, capital d'origine 533.572 €, durée 10 ans
Cautionnement solidaire de la Caisse D'Epargne Ile-de-France
Capital restant dû : 0 €

Emprunt crédit coopératif 2007, capital d'origine 2.400.000 €, durée 20 ans
Hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang sur les locaux de formation du centre de Nanteau sur lunain
Capital restant dû : 2.060.208 €

Montreuil Glasberg :

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations 1999, capital d'origine 2.370.277 €, durée 20 ans
Engagement de maintenir pendant toute la durée de l'emprunt la vocation sociale du foyer
Capital restant dû : 1.275.693 €

Emprunt Gnossal 2000, capital d'origine 152.449 €, durée 30 ans
Cautionnement de Sogama Crédit Associatif
Engagement de mettre à disposition du Gnossal trois places pendant toute la durée de l'emprunt
Capital restant dû : 143.787 €

Emprunt crédit Coopératif 2011, capital d'origine 718.891 €, durée 15 ans
Garantie à hauteur de 50% par la marie de Montreuil
Capital restant dû : 699.638 €

Siège :

Emprunt Crédit Foncier Marseille 1996, capital d'origine 749.054 €, durée 25 ans
Hypothèque donnée sur le bâtiment de Marseille
Capital restant dû : 448.106 €

<i>Emprunt Caisse d'Epargne Troyes 2000, capital d'origine 3.506.327 €, durée 30 ans Cautions solidaires de la Ville de Troyes à hauteur de 50 % et du C.G. de l'Aube à hauteur de 50 % Assurance SACCEF à hauteur du capital garanti par les Collectivités Locales Capital restant dû :</i>	2.337.551 €
<i>Emprunt Caisse d'Epargne Troyes 2000, capital d'origine 2.736.460 €, durée 30 ans Caution de la SACCEF à hauteur de 75 % du montant emprunté limité aux 25 premières années Capital restant dû :</i>	1.824.306 €
<i>Emprunt Caisse d'Epargne Villenave 2002, capital d'origine 162.800 €, durée 15 ans Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang donnée sur le bâtiment de Villenave Capital restant dû :</i>	76.484 €
<i>Emprunt Caisse d'Epargne Villenave 2002, capital d'origine 812.245 €, durée 15 ans Hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Villenave Capital restant dû :</i>	493.944 €
<i>Emprunt Caisse d'Epargne Bordeaux 2002, capital d'origine 610.000 €, durée 13 ans Cautionnement de SACCEF à hauteur de 50 % du capital emprunté Capital restant dû :</i>	154.506 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Marseille 2002, capital d'origine 4.032.734 €, durée 31 ans Hypothèque conventionnelle de 4^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Marseille Capital restant dû :</i>	3.196.744 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Chelles 2002, capital d'origine 4.116.124 €, durée 20 ans Caution solidaire de la ville de Chelles à hauteur de 100% Capital restant dû :</i>	2.080.929 €
<i>Emprunt Crédit Coopératif Marseille 2003, capital d'origine 922.716 €, durée 10 ans Hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Marseille Capital restant dû :</i>	124.592 €
<i>Emprunt Crédit Coopératif Bordeaux 2003, capital d'origine 839.637 €, durée 11 ans Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang donnée sur le bâtiment de Bordeaux Capital restant dû :</i>	198.203 €
<i>Emprunt GIC Chelles 2003, capital d'origine 152.449 €, durée 20 ans Cautionnement de Sogama Crédit Associatif à hauteur de 70 % du capital emprunté Capital restant dû :</i>	96.883 €
<i>Emprunt GIC Marseille 2003, capital d'origine 228.674 €, durée 20 ans Cautionnement de Sogama Crédit Associatif à hauteur de 70 % du capital emprunté Capital restant dû :</i>	145.325 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Marseille 2003, capital d'origine 473.482 €, durée 29 ans Hypothèque conventionnelle de 3^{ème} rang donnée sur le bâtiment de Marseille Capital restant dû :</i>	378.207 €
<i>Emprunt Dexia Crédit Local Cognac 2005, capital d'origine 2.000.000 €, durée 30 ans Garantie solidaire de la Ville de Cognac à hauteur de 50 % et du C.G. de Charente à hauteur de 50 % Capital restant dû :</i>	1.768.045 €
<i>Emprunt Dexia MAS Nanteau 2007, capital d'origine 4.800.000 €, durée 30 ans Garantie de la collectivité locale Départementale de Seine et marne à hauteur de 100% Capital restant dû :</i>	4.377.608 €

<i>Emprunt Caisse d'Epargne Cognac 2007, capital d'origine 500.000€, durée 20 ans Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang et sans concurrence Capital restant dû :</i>	421.106 €
<i>Emprunt Crédit Coopératif Villenave 2007, capital d'origine 430.000 €, durée 10 ans Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang sans concurrence Capital restant dû :</i>	256.388 €
<i>Emprunt Crédit Coopératif MAS Nanteau 2007, capital d'origine 500.000 €, durée 10 ans Hypothèque conventionnelle de 4^{ème} rang sans concurrence Capital restant dû :</i>	310.262 €
<i>Emprunt caisse d'Epargne Ispagnac 2007, capital d'origine 1.200.000€, durée 25 ans Garantie : Inscription de privilège de prêteur de denier en 1er rang et sans concurrence du montant emprunté. Capital restant dû :</i>	1.077.730 €
<i>Emprunt Crédit coopératif MAS Nanteau 2008, capital d'origine 500.000 €, durée 20 ans Hypothèque conventionnelle de 3^{ème} rang et sans concurrence Capital restant dû :</i>	438.297 €
<i>Emprunt crédit Coopératif Bordeaux 2008, capital d'origine 3.300.000 €, durée 30 ans Garantie à hauteur de 50% par la commune de Bordeaux et 50 % par le Conseil Général Capital restant dû :</i>	3.078.572 €
<i>Emprunt crédit Foncier Ispagnac 2008, capital d'origine 3.157.566 €, durée 32 ans Garantie de Natixis à hauteur de 75 % du montant emprunté. Capital souscrit au 31/12/2010 :</i>	1.560.533 €
<i>Emprunt GIC Bordeaux 2008, capital d'origine 60.000 €, durée 20 ans Caution SOGAMA à hauteur de 70% du capital emprunté. Capital restant dû :</i>	52.098 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Avignon 2009, capital d'origine 6 800 000 €, durée 30 ans Garantie pour 50% par la commune d'Avignon et 50% par le Conseil Général du Vaucluse Capital restant dû :</i>	6.403.333 €
<i>Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations Avignon 2009, capital d'origine 3 700 000 €, durée 30 ans Garantie pour 50% par la commune d'Avignon et 50% par le Conseil Général du Vaucluse Capital restant dû :</i>	3.422.500 €
<i>Emprunt GIC Avignon 2009, capital d'origine 60 000 €, durée 20 ans Garantie de Sogama Crédit Associatif Capital restant dû :</i>	54.772 €
<i>Emprunt Crédit Foncier Saint Front 2010, capital d'origine 2.800.000 €, durée 30 ans Garantie Natixis à hauteur de 75% Cautionnement du département de Charente Capital restant dû :</i>	2.636.667 €
<i>Emprunt CDC Saint Front, capital d'origine 945.000 €, durée 25 ans Garantie 50% par Sogama et 50% par le Département de la Charente Capital restant dû :</i>	916.650 €
<i>Emprunt Crédit coopératif Marseille 2011, capital d'origine 800 000, durée 15 ans Garantie 50% par Sogama et 50% Capital restant dû :</i>	778 575 €

AUTRES GARANTIES ET HYPOTHEQUES DONNEES

Engagements donnés au profit de la SCI Beauséjour :

Emprunt Caisse d'Epargne SCI Beauséjour 1996, capital d'origine 2.048.200 €, durée 18 ans
Caution de l'Association C.O.S. au profit de la Caisse d'Epargne et hypothèque conventionnelle de 2^{ème} rang sur le bail à construction du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 353.204 €

Emprunt Caisse d'Epargne SCI Beauséjour 1999, capital d'origine 1.829.388 €, durée 14 ans
Caution de l'Association C.O.S. au profit de la Caisse d'Epargne et hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang sur le bail à construction du bâtiment de Hyères
Capital restant dû : 320.817 €

Emprunt Crédit Coopératif SCI Beauséjour 2003, capital d'origine 1.402.000 €, durée 9 ans
Cautionnement hypothécaire en 1^{er} rang du bâtiment de Hyères propriété du COS
Capital restant dû : 16.179 €

15 - AUTRES ENGAGEMENTS

Conventions de réservations de lits :

Subventions et prêts reçus au titre de réservations de lits de la part de certains organismes :

Subventions :

COS Beauséjour - Hyères	32 lits	869.652 €
COS Siège pour Le Manoir à Chelles	25 lits	450.000 €
COS Siège pour Villa Pia à Bordeaux	30 lits	899.972 €
COS Siège pour Saint-Maur à Marseille	21 lits	555.341 €
COS Siège pour Saint-Maur (LS) à Marseille	24 lits	597.522 €
COS Siège pour Saint-Roch à Avignon	38 lits	781.370 €
COS Siège pour COS Lozère	12 lits	156.543 €
COS Foyer Alexandre Glasberg à Montreuil	11 lits	252.213 €
COS Saint-Maur à Marseille	9 lits	257.639 €
COS Siège pour Cognac	31 lits	464.721 €
COS Siège pour La Maison Relais de Bordeaux	2 lits	50.432 €

Prêts :

COS Beauséjour à Hyères	44 lits	1.894.251 €
COS Siège pour Le Manoir à Chelles	12 lits	447.027 €
COS Siège pour Saint-Maur à Marseille	13 lits	492.411 €
COS Siège pour Saint-Maur (LS) à Marseille	7 lits	260.707 €
COS Siège pour Villa Pia à Bordeaux	8 lits	308.212 €
COS Siège pour Avignon	7 lits	125.000 €
COS Foyer Alexandre Glasberg à Montreuil	3 lits	152.449 €

Crédit-bail immobilier :

Engagements de crédit-bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	<i>De l'exercice</i>	<i>Cumulées</i>	<i>Jusqu'à un an</i>	<i>De plus d'un an à cinq ans</i>	<i>A plus de cinq ans</i>	<i>Total</i>	
<i>Terrains et constructions*</i>	1.172.632	5.643.758	1.172.632	4.690.529	16.416.852	22.280.13	1
<i>Terrains et constructions**</i>	199.231	199.231	796.927	3.187.707	11.156.975	15.141.609	1

*Le crédit bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5,115% l'an.

** Le crédit bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5.82% l'an

Engagements de retraite – voir note 12 : 595 K€

Engagements au titre du Droit Individuel à la Formation : 568 K€

16 - RESULTAT DE L'EXERCICE

Sur le plan financier, certains des établissements sont dits « sous contrôle de tiers financeurs ». Le financement de leur exploitation procède d'une décision et donc d'un contrôle de l'Etat, des Conseils Généraux et/ou des Caisses d'Assurance Maladie. Le résultat de ces établissements n'appartient pas à l'Association, il est donc à restituer aux organismes financeurs (sauf décision contraire de leur part, dans le cadre de la réglementation en vigueur).

Le résultat des autres structures, dites en « gestion non contrôlée par de tiers financeur », revient à l'Association.

Résultat contrôlé par des tiers financeurs :

Un excédent global de 893.752 €

L'affectation du résultat de chaque établissement, proposée par le Conseil d'Administration, ne deviendra définitive qu'après accord des autorités de tarification.

Les résultats 2011 pourront être affectés ainsi :

- en diminution ou augmentation des budgets futurs ;
- en réserve de compensation des déficits d'exploitation ou des charges d'amortissement ;
- en réserve d'investissement ;
- en réserve de trésorerie.

Résultat non contrôlé par des tiers financeurs :

Un excédent global de 690.442 €

Les résultats de chaque établissement seront affectés ou imputés soit sur les fonds propres sans droit de reprise, soit sur la réserve d'investissement ou soit demeureront en report à nouveau dans l'attente d'une affectation future.

Résultats par établissements :

		Résultat comptable	Reprise de résultat	Montant résultat définitif	G. Contrôlée	G. Propre
Avignon		23 763	- 18 676,39	5 087	5 087	
Bobigny		273 695		273 695		273 695
Chelles		156 402	62 489,84	218 892	218 892	
Cognac		- 16 175		- 16 175	- 16 175	
Dijon	CRF	455 090		455 090		455 090
	CAJ	45 569		45 569	45 569	
Fleurac		93 653	- 36 462,20	57 191	57 191	
Saint Front		22 102	- 40 629,86	- 18 528	- 18 528	
Hyères		- 80 446	- 55 000,00	- 135 446	- 143 825	8 379
Marseille		31 810	- 20 281,19	11 529	11 529	
MDPH93		51 532		51 532		51 532
Montreuil Glasberg	MAS	69 973	42 759,35	112 732	112 732	
	SAMSAH	52 754	- 798,80	51 955	51 955	
Montreuil Sureaux	CHRS	- 26 224	50 487,00	24 263	27 605	- 3 342
	Chantiers d'insér	- 36 075		- 36 075		- 36 075
	CADA	- 6 079	12 212,60	6 134	6 134	
Nanteau	CRP	311 571		311 571	311 571	
	MAS	290 538		290 538	290 538	
	AG	30 654		30 654		30 654
Pau		- 45 369	10 012,00	- 35 357	- 33 096	- 2 261
Troyes		308 211		308 211		308 211
Siège	GC	31 075	- 26 014,00	5 061	5 061	
	GP	- 2 704		- 2 704		- 2 704
	GI	11 116		11 116		11 116
	AS	- 352 383		- 352 383		- 352 383
	IF	7 097		7 097		7 097
SIAM	GP	- 3 209		- 3 209		- 3 209
Villa pia	GC	- 58 710	- 46 826,63	- 105 537	- 105 537	
	GP	- 19 372		- 19 372		- 19 372
Villeneuve	CADA	25 723	1 515,20	27 238	27 238	
	MECS	42 277	- 2 465,01	39 812	39 812	
	URG	- 801		- 801		- 801
	MAISON RELAIS	- 2 714		- 2 714		- 2 714
	PADA	- 4 678		- 4 678		- 4 678
	FORMA	8 643		8 643		8 643
Retraitements de consolidation		- 36 435		- 36 435		- 36 435
TOTAL		1 651 874	- 67 678,09	1 584 196	893 752	690 442

Retraitements de consolidation :

Déficit 36 K€

Cette section enregistre les charges, reprises de provisions et produits rattachables à l'exercice mais dont la prise en compte par les autorités de tarifications sur leurs budgets respectifs n'est pas acceptée.

17 - PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation s'élève à 110.301 K€ et augmente de 5.344 K€ par rapport à l'exercice 2010.

Il se décompose de la manière suivante :

Prestations de services - Dotations et produits de tarification et produits des activités annexes :

Dans ces rubriques figurent les prestations de services pour le secteur sanitaire et médico-social.

Par rapport à l'exercice précédent, ces produits sont en augmentation de 5.185 K€.

L'augmentation de cette section s'explique principalement par :

- la hausse des produits de l'établissement de Bobigny suite à l'extension : 3.278 K€
- l'augmentation des produits du CRF Divio et CRRF Pasteur: 347K€
- L'augmentation des produits de l'EHPAD Villa Pia, Fleurac et St Front : 813 K€
- la variation de financement des autres structures : 747 K€

Les reprises de résultats antérieurs par les tiers financeurs sont enregistrées pour leurs montants nets en diminution de cette rubrique pour 68 K€.

Produits des activités annexes :

Diminution de 421 K€ par rapport à 2010 suite à la baisse d'activité des actions généralistes.

Subvention d'exploitation :

Ce poste augmente de 280K€, dont 190 K€ liés à l'ouverture de la P.A.D.A

Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges : + 418 K€ par rapport à 2010

Autres produits :

Ils sont en légère diminution de 119 K€ par rapport à l'année 2010.

Cette rubrique intègre principalement les remboursements de frais de personnel (indemnités journalières, formation du personnel, contrats aidés) et les autres produits de gestion courante, dont les loyers de la section immobilière et les redevances facturés aux associations affiliées.

18 - CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 106.585 K€ en 2011 contre 100.665 K€, soit une augmentation de 5.920 K€ qui s'explique de la façon suivante :

Autres achats et charges externes : en hausse de 654 K€ par rapport à l'exercice 2010.

L'augmentation de cette section s'explique principalement par :

- L'extension du CMPR de Bobigny (+ 1.327 K€).
- la diminution des charges externes des autres établissements.

Impôts, taxes et versements assimilés : en hausse de 330 K€ par rapport à l'exercice 2010.

Frais de personnel : en hausse de 4.055 K€ par rapport à l'exercice 2010.

Cette hausse est essentiellement liée à :

- l'extension du CMPR de Bobigny (+ 2.322 K€)
- l'ouverture de la maison relais et de la P.A.D.A a bordeaux (+ 204 K€)
- l'augmentation de la masse salariale de EHPAD-USLD de Hyères (+716 K€).
- l'évolution de la masse salariale des autres établissements (+ 813 K€)

Dotations aux provisions pour risques et charges : en hausse de 488 K€ par rapport à l'exercice 2010 et résulte principalement de l'augmentation du poste de dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

19 - PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent principalement les « revenus des placements » (y compris les revenus des titres immobilisés) et « les produits sur cession de valeurs mobilières de placement ».

Ces produits sont en augmentation de 135 K€ par rapport à l'exercice précédent.

20 - CHARGES FINANCIERES

Ce poste comprend essentiellement :

- les intérêts d'emprunt à hauteur de 2.012 K€ (contre 1.836 K€ en 2010) soit une augmentation de 135 K€ qui s'explique principalement par souscription de nouveaux emprunts.
- une provision pour risque sur les contrats de SWAP de taux

21 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2011 est une perte de 365 K€ qui comprend les éléments suivants :

Les produits exceptionnels 1 634 K€ s'explique essentiellement par :

- Produits de Cession des éléments d'actif 114 K€
- Reprises quote part de subventions d'investissements 272 K€
- Reprise d'amortissement dérogatoire et de provision pour renouvellement d'immobilisation 746 K€
- des produits sur exercices antérieurs, dégrèvement taxe foncière etc; 440 K€

Les charges exceptionnelles de 1 999 K€ s'expliquent par :

- Charges sur éléments d'actifs cédés :139 K€
- Amortissement dérogatoire 693 K€
- Provision pour renouvellement d'immobilisation 698 K€
- Provision pour dépréciation des actifs immobilisés 269 K€

22- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES

Ce poste permet de comptabiliser les fonds alloués et dédiés à une opération qui aura lieu ultérieurement.

23 – AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires : les contributions volontaires ne sont pas valorisées

Effectif moyen : 1.307 salariés contre 1.235 sur 2010

Honoraires Commissaires aux comptes : Le montant des honoraires comptabilisés en charges en 2011 s'élève à 103.454 €

Rémunérations des salariés et dirigeants (Loi 2006-586 du 23 mai 2006 article 20) :

*Le Président ainsi que les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération.
Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés pour l'exercice 2011 s'élèvent à 436 044€*

ASSOCIATION COS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)
Déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 1944 sous le n° 4432
Siège social : 52, rue de l'Arbre Sec – 75001 PARIS

ASSOCIATION COS

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)
Déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 1944 sous le n° 4432
Siège social : 52, rue de l'Arbre Sec – 75001 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association COS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le résultat de l'exercice « sous contrôle de tiers financeurs » figurant au Fonds Associatif est arrêté dans l'attente des décisions à prendre par les autorités de tutelle sur ses éléments constitutifs qu'elles ont pour mission de vérifier ;
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'Association, nous avons été conduits à examiner les méthodes de calcul des indemnités de départ à la retraite, celles des provisions pour grosses réparations et les présentations qui en ont été faites.

Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 24 Avril 2012

FIDUREVISE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude CHEZAUD', written over a horizontal line.

Claude CHEZAUD

Commissaire aux Comptes